

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°152**

Semaine : du 27 avril au 01 mai 2009

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

Libération du 27/04/09

L'AMO couvrira toutes les maladies d'ici fin 2009

« D'ici fin 2009, l'assurance maladie obligatoire (AMO) va couvrir le remboursement de toutes les maladies à l'exception de celles des dents », a déclaré Larbi Ziani, directeur du pôle Grand Casablanca. Et ce à l'issue d'une journée de sensibilisation organisée samedi 25 avril au profit des retraités de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), dans le cadre du programme de communication 2009 de la caisse

Albayane du 27/04/09

La médecine libérale face à la globalisation

Nécessité d'une réflexion nationale

Lors de ce forum, qui a connu la participation des médecins du secteur privé, venu en nombre pour assister à cette rencontre dont l'importance est capitale pour le devenir de la pratique médicale, la ministre de la santé Yasmina Baddou a prononcé un important discours dont nous reproduisons les grandes lignes.

« ... Cette rencontre constitue sans nul doute une manifestation de l'engagement des professionnels du secteur libéral à renforcer les performances de santé dans notre pays et à améliorer la qualité de la prise en charge de notre population...

L'économiste du 28/04/09

Médecine libérale

La réforme oui, mais sous conditions !

Les intérêts des financiers ne doivent pas primer

Gare à la désertification médicale !

Yasmina Baddou, ministre de la santé, rassure. Elle privilège le dialogue et la concertation et ne veut pas « faire passer les lois en force ». La ministre fait référence à la révision de la loi 10-94 qui suscite des angoisses auprès des professionnels du privé surtout le volet de la libéralisation du capital médical (cf. www.leconomiste.com)...

Le matin du 29/04/09

On ne s'improvise pas médecin !

Bien que leur efficacité soit dûment établie, il vaut mieux s'informer avant d'acheter des médicaments

S'improviser médecin porte gravement atteinte à la santé et peut conduire à des fins non désirées. Pire encore, l'automédication favorise la reproduction des microbes super résistants. Combien de fois on est tenté de soulager, sans consultation médicale préalable, divers maux passagers et sans gravité. L'automédication, est une pratique très courante qui consiste à prendre un traitement sans consulter le médecin. A noter qu'il semble bien que cette pratique n'est pas toujours efficace et peut même être dangereuse...

L'économiste du 30/04/09

Médicaments

La bataille labos nationaux vs multinationales relancée

La question de l'importation divise

L'AMIP fait valoir un recul de la production locale

Qui va sauver l'industrie pharmaceutique nationale contre la menace des importations massives de médicaments : Yasmina Baddou, ministre de la santé, ou Abdellatif Maâzouz, ministre du commerce extérieur ? En tout cas, les pharmaciens industriels locaux se mobilisent contre cette menace qui semble irréversible.

En décembre 2008, l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique avait demandé à Maâzouz la création d'un fonds de soutien à l'export. Depuis, les équipes du ministre travaillent de concert avec les industriels à l'identification des opportunités, pour définir les moyens à mettre en œuvre...

Le soir du 30/04/09

Importation de médicaments

L'AMIP tire la sonnette d'alarme

Augmentation des autorisations d'importation

Yasmina Baddou sollicitée par l'AMIP

L'augmentation des traitements de cancers et autres maladies chroniques est loin d'être la seule explication de la croissance des importations de médicaments, durant le premier trimestre 2009. Les autorisations d'importation supplémentaires accordées par le ministère de la santé sont aussi un facteur indéniable de cette tendance. En effet, les laboratoires pharmaceutiques filiales de multinationales bénéficient du feu vert de l'Etat pour importer de nouvelles marques ...

La vie éco du 1^{er} mai 2009

Le parlement et le prix du médicament : pour quand les résultats ?

La commission des finances de la chambre des représentants a terminé une mission d'information sur le prix du médicament. L'audition a concerné la CNSS, la CNOPS, l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) et des industriels pharmaceutiques. Il est temps de présenter les résultats de ce travail parlementaire, dans le sens qu'il faut réviser le prix du médicament à la baisse et surtout réviser les marges exorbitantes des pharmaciens sur certains produits.

La vie éco du 1^{er} mai 2009

Faut-il libéraliser la médecine privée au Maroc ?

Le ministère de la santé entend réformer la loi régissant l'exercice de la médecine

Détention de clinique par des non professionnels, salariat médical, assouplissement de l'exercice au Maroc pour les médecins étrangers : trois points contestés

Les professionnels mettent en avant les dangers qui planent sur la qualité des soins

Il fallait s'y attendre. Dans un secteur fortement marqué par le corporatisme, la réforme de la loi 10-94 relative à l'exercice de la médecine suscite des remous chez les professionnels. Les médecins du secteur privé, aussi bien les spécialistes que les généralistes, n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes devant la ministre de la santé, Yasmina Baddou, lors d'un forum organisé, samedi 25 avril, par le collègue syndical national des médecins spécialistes privés (CSNMSP) sous le thème : « la médecine libérale face à la globalisation »...
